

Image not found or type unknown



Abandon de domicile quel sont mes droits

Par **efczj**, le **15/01/2016** à **19:15**

bonjour mon mari a quitter le domicile conjugal avec deux de ces fils, depuis un mois. il est domicilier actuelement chez notre fils ainé .je souhaiterais savoir comment proceder pour prouver qu'il n'habite plus chez nous a fin de pouvoir demarcher ,la caf et autres administration.merci beaucoup